RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 01411
Numéro SIREN : 305 154 262
Nom ou dénomination : JULES

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2019 sous le numéro de dépôt 782

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

HAPPYCHIC SERVICES HADDOU LAETITIA
152 avenue Alfred Motte
59100 Roubaix

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : JULES

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro RCS : 305 154 262
Numéro Gestion : 1996B01411

Adresse : 152 avenue Alfred Motte
59100 Roubaix

1 - Type d'acte : Extrait de procès-verbal
Date de l'acte : 08/10/2018
1 - Décision : Démission de directeur général

Ce dépôt reçu au greffe le 21/12/2018 a été enregistré par le greffier soussigné le 14/01/2019 sous le numéro 2019R000782 (2019 1353).

Délivré à Lille Métropole le 14 janvier 2019

Le Greffier,

Pages issues de votre espace documentaire - FSF - Doc Direct (271)

E19R 000782

14 JAN. 2019

JULES
Société par Actions Simplifiée au capital de 30 990 501 €
Siège social : 152, avenue Alfred Motte
59100 Roubaix
305 154 262 RCS LILLE METROPOLE

(ci-après la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 8 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix huit,
Le huit octobre,
A onze heures quinze.

L'Associé unique de la société JULES, la société HAPPYCHIC, Société Anonyme au capital de 278 795 208 €, dont le siège social est sis à Roubaix (59100), 152 avenue Alfred Motte, 509 508 628 RCS Lille Métropole, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jean-Christophe GARBINO,

déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- constatation de la démission d'un Directeur Général;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L'Associé unique reconnaît que les documents prescrits par les dispositions légales, réglementaires et statutaires ont été déposés au siège social, aux fins de consultation, dans les conditions et délais prévus par ces dispositions.

.../...

Monsieur Jean-Christophe GARBINO préside la séance en sa qualité de représentant permanent de la société HAPPYCHIC, Président de la société JULES.

Madame Laëtitia HADDOU est désignée comme Secrétaire.

Puis, l'Associé unique adopte les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, ayant pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Luca ALLEGRI de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter du 31 juillet 2018 à minuit, prend acte de la démission de Monsieur Luca ALLEGRI avec effet au 31 juillet 2018.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique décide que la présente décision vaut décision collective des Associés et sera, en conséquence, reportée dans le registre des procès-verbaux des Assemblées Générales.

.../...

« Pour extrait certifié conforme »

Pour le Président
La SA HAPPYCHIC
représentée par Monsieur Jean-Christophe GARBINO

